

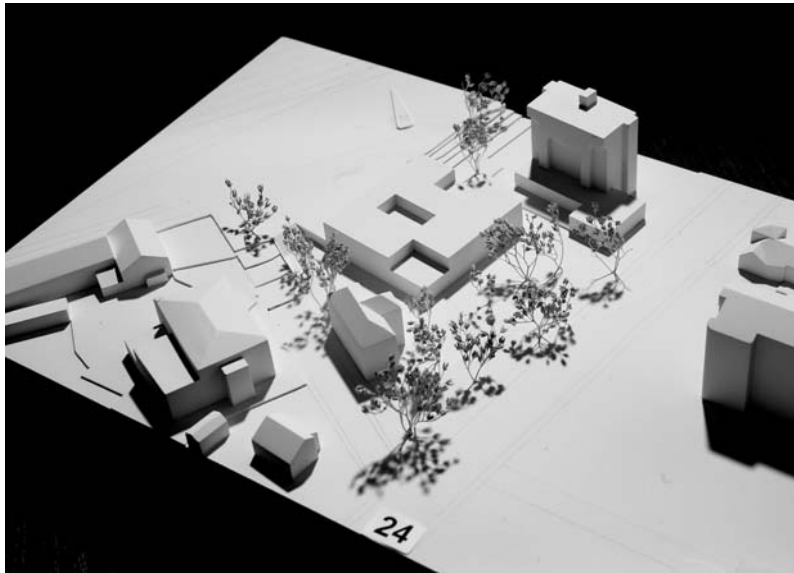
Projet N° 24

**3^{ème} Mention
Auteurs**

ROTULE

Fr. 3'000.-

Cheseaux, Lugon-Moulin, Rey, Roduit, Martigny



La réflexion de l'auteur s'appuie sur l'analyse générale du lieu mettant en évidence la position de la parcelle entre la gare et l'école. L'implantation du nouveau bâtiment dans l'angle nord-est de la parcelle libère la villa Majella et permet d'aménager un nouveau parcours piéton conduisant de l'espace de la gare à l'avenue du Simplon.

Le projet requalifie de manière précise les relations entre le nord et le sud de la parcelle, toutefois la position de l'entrée principale et le traitement de la façade sud ne reconnaissent pas le caractère public principal de l'espace en relation avec l'avenue du Simplon. Le projet intègre dans un volume compact l'ensemble des besoins. Ce volume articulé établit une transition entre l'échelle de la villa Majella et l'immeuble d'habitation à l'Est.

L'organisation de l'ensemble du projet est appréciée en particulier au niveau de la gestion de deux accès différenciés. Alors que l'entrée secondaire trouve logiquement sa position au nord, la position de l'entrée principale reste beaucoup moins claire. Le traitement architectural des façades d'entrées ne correspond pas à cette hiérarchie. L'accès aux classes depuis l'entrée principale manque de générosité. La superposition des vestiaires et des engins est logique et efficace, l'ensemble de l'organisation de la salle de sport est parfaitement maîtrisée avec un double éclairage latéral assurant une bonne utilisation de la salle dans sa configuration scolaire (rideau baissé).

La superposition entre le système de la salle de sport et des classes est intéressante au niveau de la volumétrie mais par contre pas du tout convaincante au niveau des relations spatiales et structurelles. L'intégration de la problématique des classes et de la salle de sport aurait dû venir confirmer la volonté affichée dans l'ensemble du projet d'aboutir à une solution unitaire et non à une simple superposition de deux principes indépendants. Le langage architectural de l'ensemble est bien maîtrisé et adapté à l'implantation. La position peu précise de l'entrée principale dans le plan est encore moins convaincante au niveau de la volumétrie, sa situation sous l'espace du parking, en dehors du volume principal, ne convient pas à l'entrée d'un bâtiment public de cet importance.

La volumétrie fortement découpée issue du plan des classes et l'absence d'intégration des principes structurels des classes et de la salle de sport laissent entrevoir un coût de construction en dessus de la moyenne partiellement compensée par un volume inférieur à la moyenne des projets rendus. Le projet nécessite une redéfinition de la limite nord de la parcelle par un échange de terrain parfaitement envisageable avec les cff.